



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD,

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION D’ÉQUIPEMENT À L’USOM ATHLÉTISME**DELIBERATION N° DELIB-2024-074**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Acquis il y a plus de 20 ans, les appareils de l'espace musculation de la halle d'athlétisme d'Ornano sont devenus très vétustes et demandent à être remplacés pour la sécurité des sportifs.

Afin de financer le remplacement de ce matériel, l'USOM Athlétisme a sollicité la participation du Département du Calvados. Le financement de matériels de musculation neufs, pour un montant de 8 432€ TTC, serait ainsi organisé de la façon suivante :

- Département du Calvados – Subvention à l'USOM Athlétisme de 1 687€
- Ville de Mondeville – Subvention d'équipement de 6 745€

Par conséquent,

Après consultation de la commission « Sport, Culture, lecture publique et événementiel » du 21 mai 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER** une subvention d'équipement à l'USOM Athlétisme d'un montant de 6 745€ ;
- **AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant de prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT